

# L'Assaoudi : naissance et développement d'une place de village

Olivier Peyre, juin 2023

A travers le démontage du toit de l'alambic, j'avais déjà évoqué **la place de l'Assaoudi**. Mais, plus globalement, comment le lieu se présentait-il autrefois, bien avant qu'il n'y ait la place ? Quand et comment est-ce devenu une place ? Comment a-t-elle été équipée pour avoir la physionomie que nous lui connaissons maintenant ? Et quelle est sa raison d'être aujourd'hui ?



La place de l'Assaoudi un dimanche tranquille.

# 1. A travers les siècles, avant la place

Document n°1.1 : carte à l'époque de Vauban

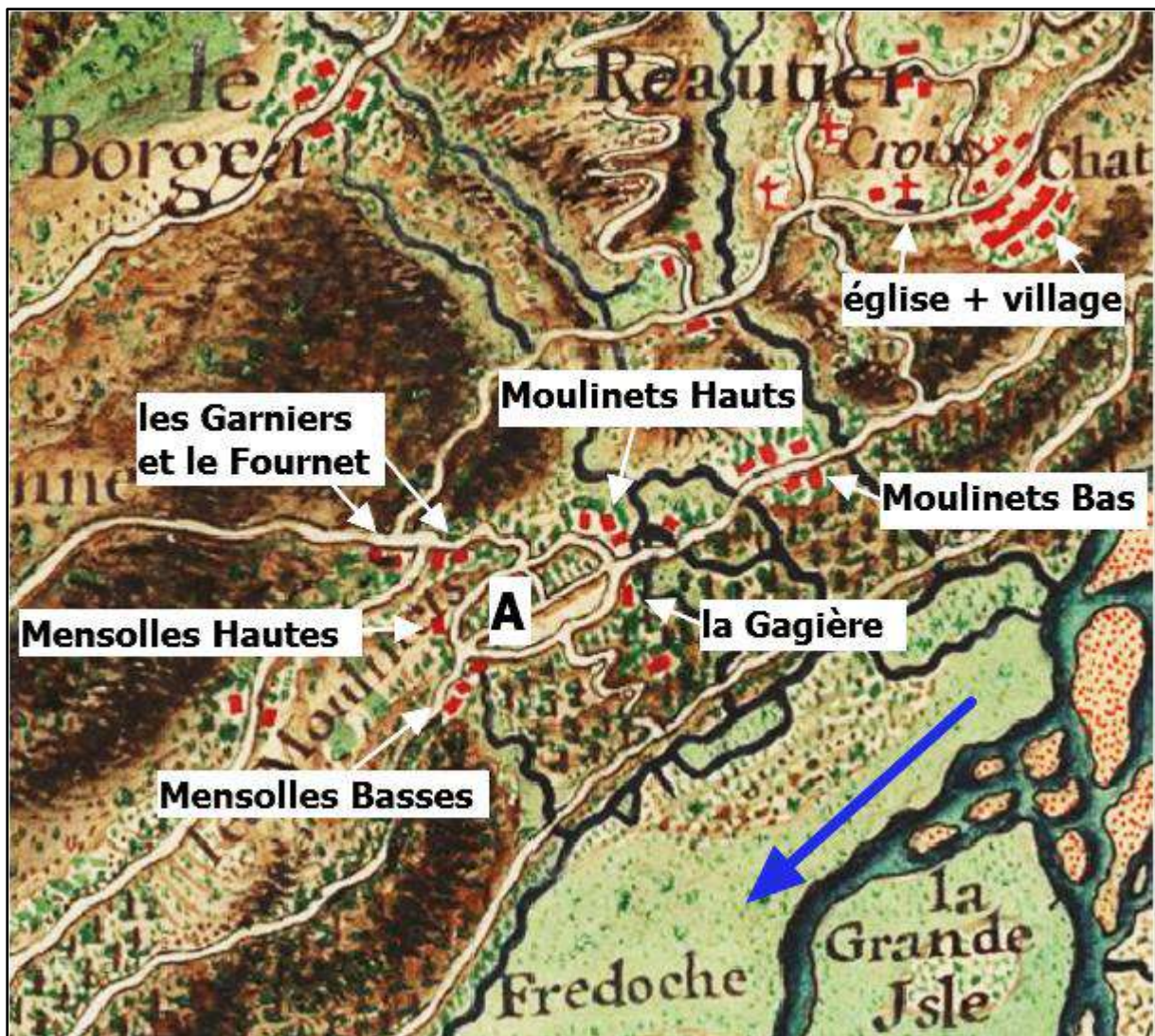


Extrait d'une carte de 1695 qu'on trouve sur le site [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr).

La chance que nous avons à Réotier, rappelons-le, c'est de vivre à côté de Mont-Dauphin. Créer une place-forte royale a également signifié pour la monarchie française de représenter ses environs, et trois siècles plus tard nous bénéficions encore de cartes d'époque, d'autant plus que nous avons le numérique.

Exploitation du document.





Nous sommes donc il y a près de 330 ans, Vauban vient de décider de construire dans notre secteur une place-forte pour bloquer les invasions.

Par des carrés ou rectangles rouges l'équipe de l'ingénieur cartographe d'alors représente le bâti donc essentiellement les maisons, ainsi on retrouve les hameaux tels que nous les connaissons aujourd'hui, à l'exception du village qui lui a disparu. Les torrents et rivières sont en bleu, le réseau des chemins en blanc. J'ai indiqué par un A majuscule l'emplacement de la future place de l'Assaoudi.

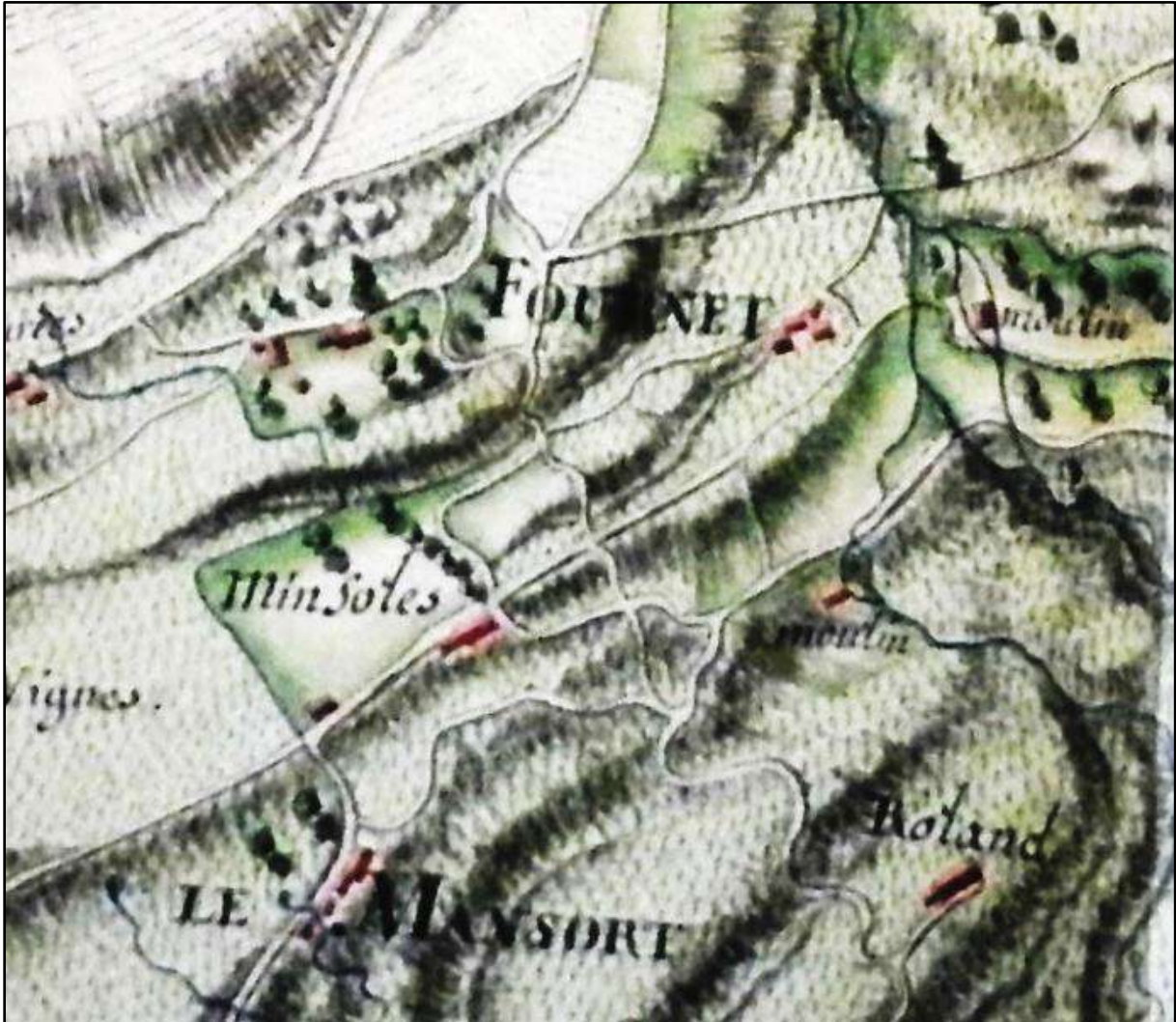
Ce secteur entre les Mensolles et la Gagière donne l'impression d'un carrefour et c'est vrai parce qu'il y a des communications horizontales entre Saint-Clément et Chanteloube de Saint-Crépin, et des communications verticales entre l'Islette et le haut du territoire de la communauté de Réotier.

Mais c'est aussi le cas pour d'autres endroits du territoire. Si les hameaux sont tous là et depuis longtemps, le réseau des voies n'est pas hiérarchisé, à une époque



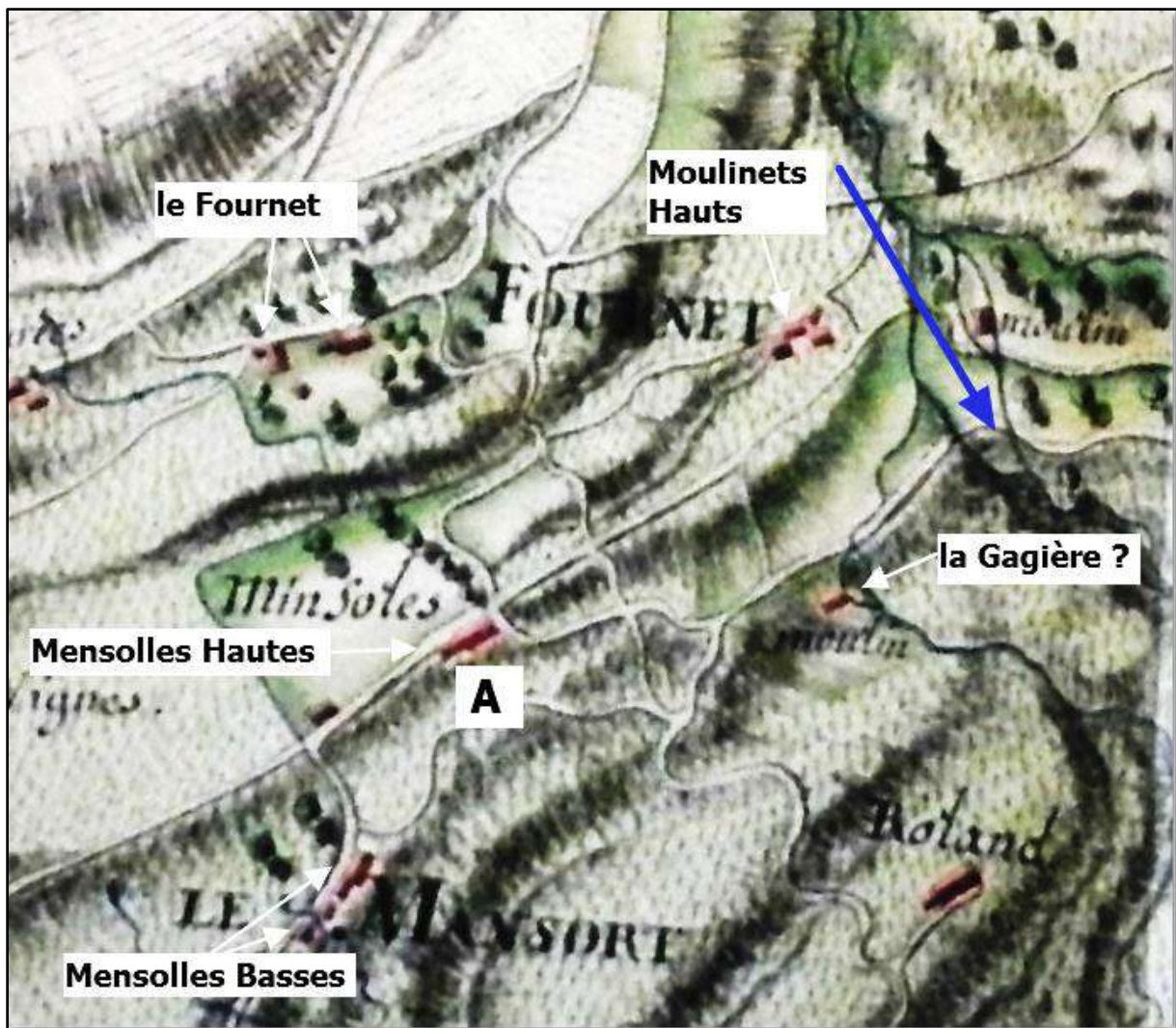
où l'état des chemins qui ont de fortes déclivités et qui sont entretenus à la main, ne permet même pas le passage de charrettes.

Document n°3.1 : autre carte de la même époque



Collection personnelle.

Autre extrait contemporain du début de la construction de Mont-Dauphin, autre style cartographique, avec les toponymes et la distinction entre vignes et autres cultures, les vignes étant figurées par de petits traits en biais rapprochés les uns des autres. Ou voici Réotier en son vignoble.



En zoomant en quelque sorte, on retrouve ici les hameaux précédemment cités, avec les mêmes techniques de représentation.

La future place de l'Assaoudi se trouve entre les deux hameaux des Mensolles, le réseau des chemins qu'on emprunte à pied ou avec un animal de trait est très fourni, non hiérarchisé, à l'ouest du torrent de la Combe (flèche bleue) comme ailleurs. On s'en sert d'abord pour aller aux champs ou d'un hameau à l'autre, puisque la vie est avant tout locale.

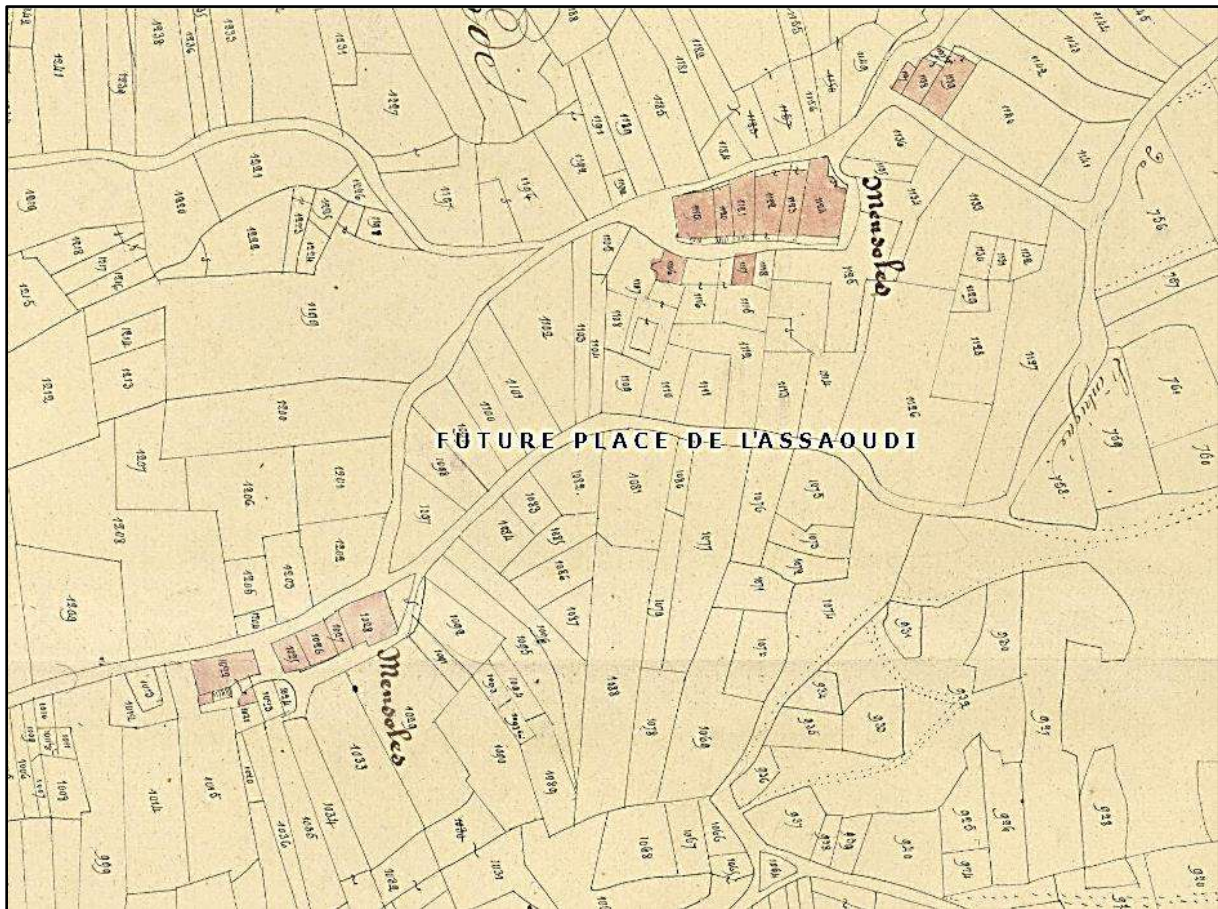
A l'origine la Gagière est-elle un moulin ? Il le semble bien. Le bâti allongé de Rolland forme une rua, le quartier est-il spécialisé dans la fabrication du vin ? Probablement.

La voie la mieux indiquée semble passer d'une Mensolle à l'autre, puis se diriger soit vers le Fournet soit vers la Gagière. Le terroir de l'Assaoudi est complètement occupé par des vignes.





## Document n°6.1 : entre les deux hameaux composant les Mensolles

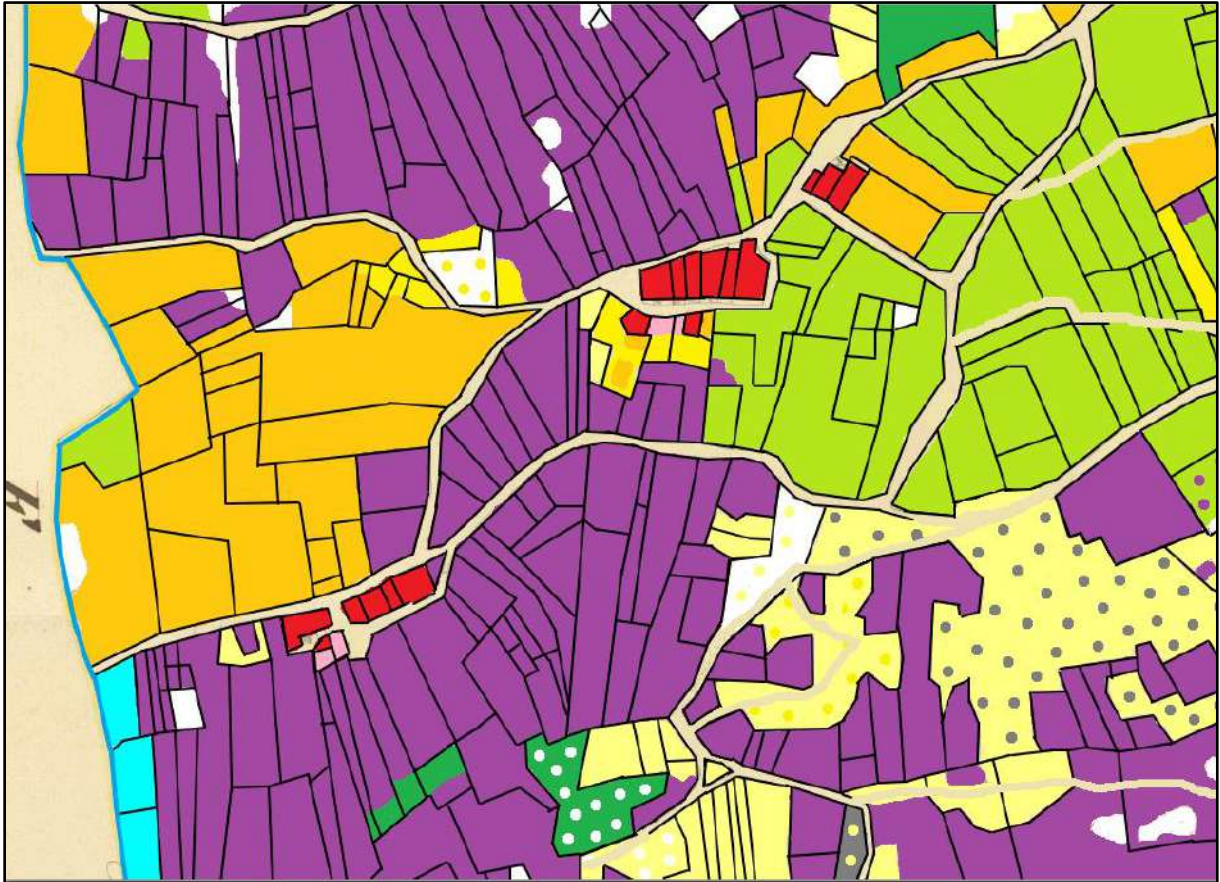


Carte orientée en fonction de la pente avec l'amont en haut de la figuration. Réseau indistinct des chemins (en pointillés dans les terrains communaux), parcellaire avec limites et numéros des parcelles foncières, parcelles bâties coloriées en rouge à l'origine, nous y voici.

La future place de l'Assaoudi se trouve à mi-distance des deux hameaux des Mensolles,



## Document n°7.1 : le paysage autour de l'Assaoudi en 1833



La numérotation de chacune des parcelles renvoie aux matrices cadastrales où figurent tous les renseignements nécessaires à l'administration fiscale. La confection d'un code de couleurs permet de donner un bon aperçu de la réalité paysagère au temps de la civilisation paysanne de montagne.

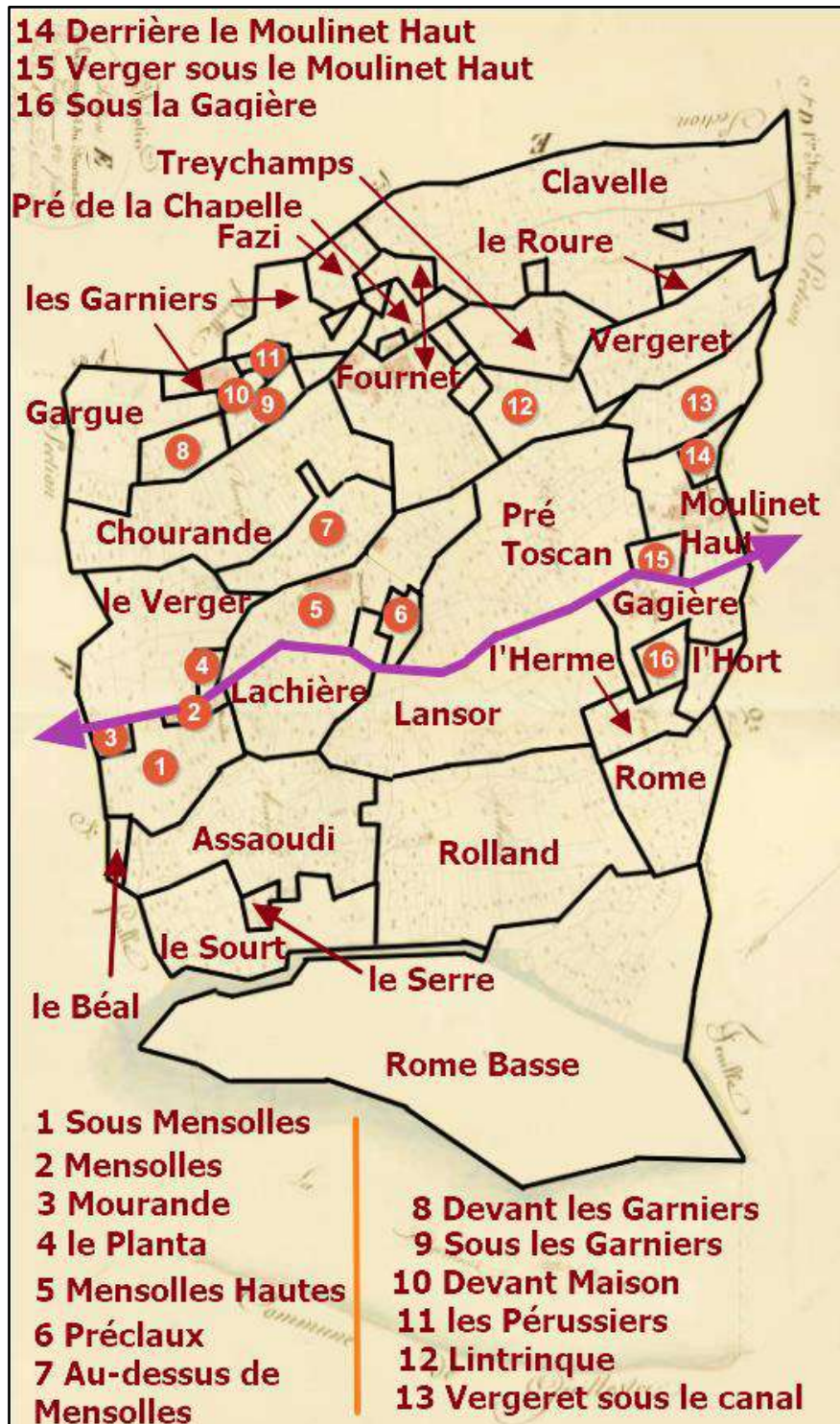
En violet les vignes, en orangé les labours (terres à céréales), en vert les prés, en jaune clair les landes. Une parcelle peut avoir une double indication, par exemple les pointillés gris sur la couleur jaune clair signifient des landes et rochers. Les jardins sont en rose, les clapiers en blanc, les bois en vert foncé, en jaune soutenu ce sont les pâtures, et enfin en turquoise les « *prés marais* » autrement dit les sagnes.

On se repère ici avec le chemin horizontal qui passe aux Mensolles Basses en coupant en deux l'image, et qui à quelque chose près deviendra la route départementale. Outre la vigne, lorsque les terrains sont moins en pente on cultive des céréales, lorsqu'il y a possibilité d'arrosage on exploite les prairies, le reste étant assez anecdotique parfois inculte.



Le cadastre ancien montre qu'il y a 200 ans, la place de l'Assaoudi n'existe pas mais que, pour faire simple, c'est un espace agricole cultivé traversé par un chemin horizontal. Elle est alors dans le domaine du vignoble.

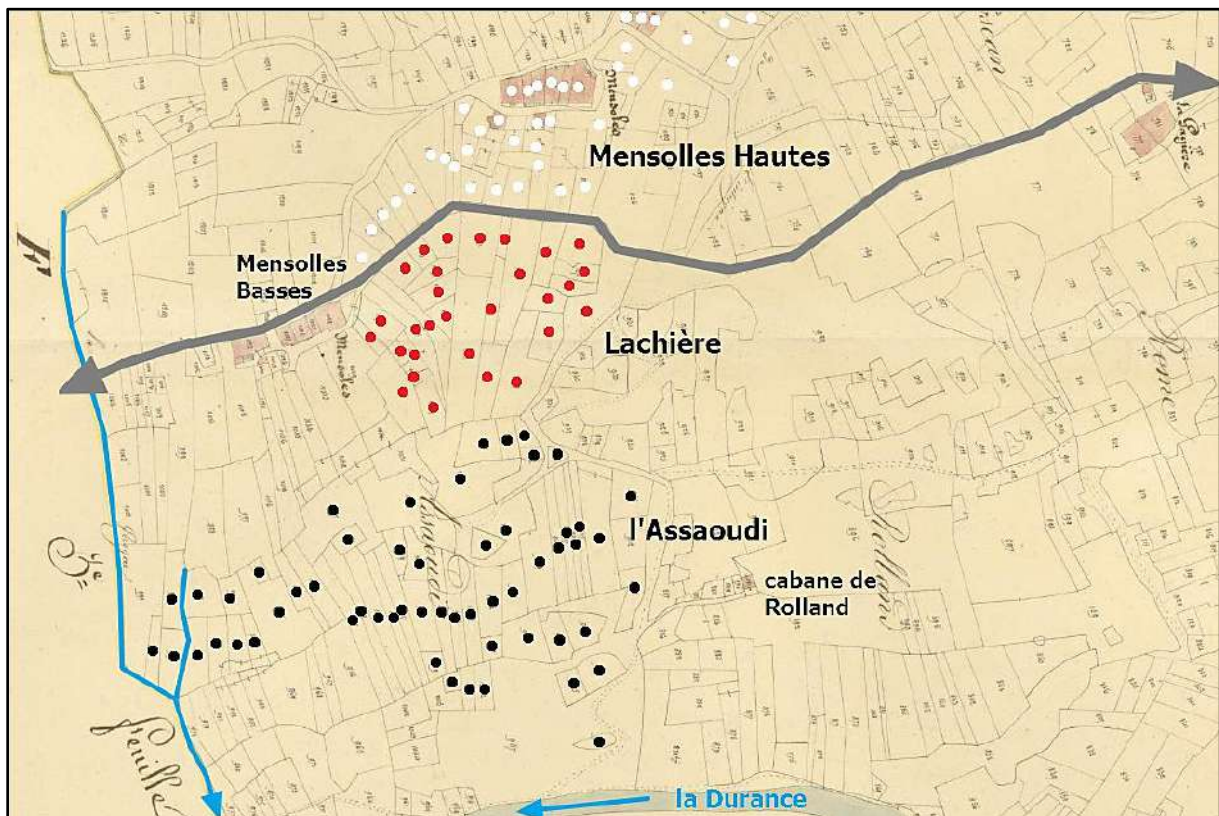
Document n°8.1 : l'Assaoudi ou Lachière ? (1)



Il y a quelque temps j'avais réalisé cette carte calquée sur le plan cadastral en délimitant et en nommant les quartiers autour de la future place. Pour repère, voici en violet le chemin de ceinture ultérieurement repris par la route départementale n°38.

Et surprise la place de l'Assaoudi ne se trouve pas au quartier de l'Assaoudi ! En amont de la route c'est le quartier des Mensolles Hautes et en aval celui de Lachière.

### Document n°9.1 : l'Assaoudi ou Lachière ? (2)



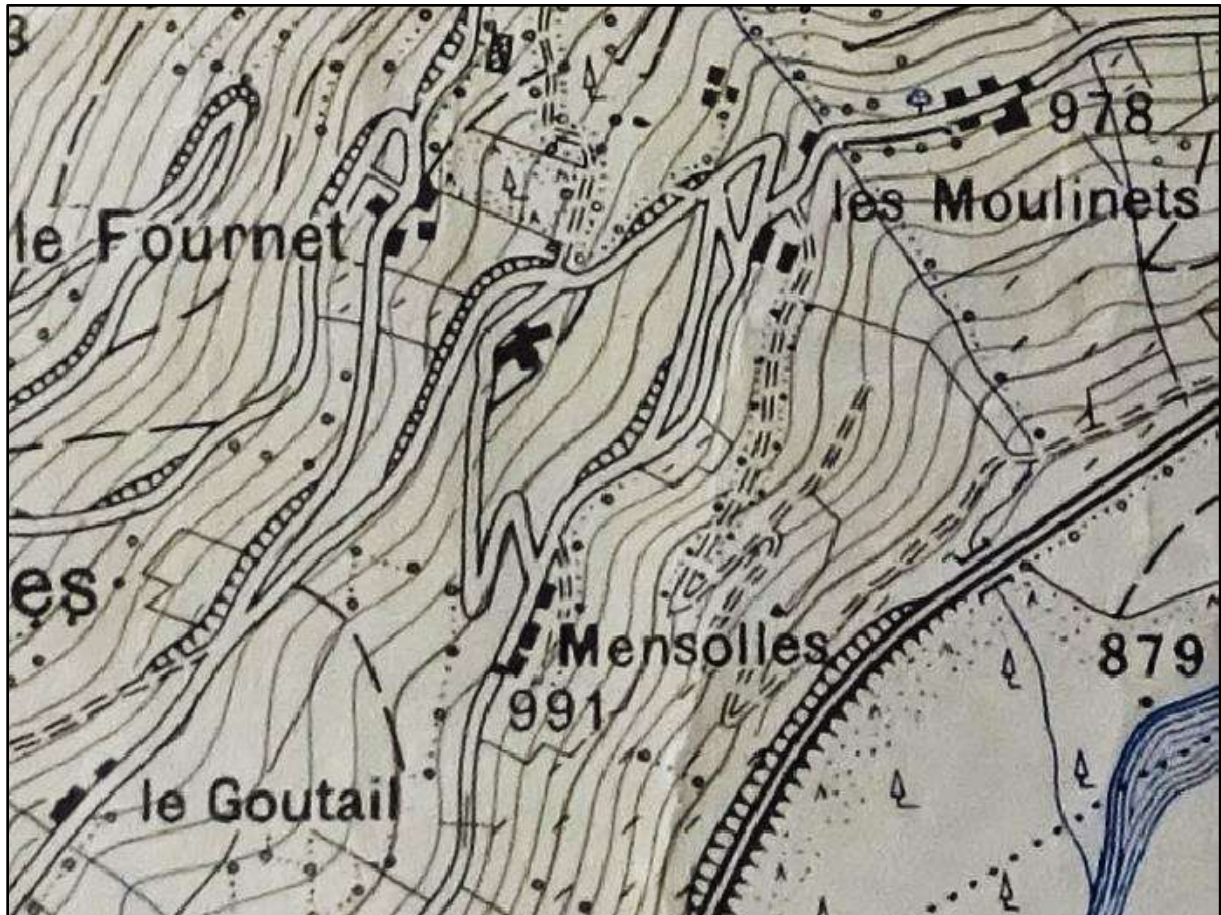
J'avais également réalisé cette autre carte, toujours selon le même principe mais parcelle par parcelle. En blanc les parcelles faisant partie du quartier des Mensolles Hautes, en rouge celles composant celui de Lachière et en noir celles dont le regroupement forme le quartier de l'Assaoudi. Quartier de l'Assaoudi qui se trouve bien en aval de la route entre le torrent de Gargue et la cabane de Rolland.

Tout ceci n'est qu'un constat objectif d'après le vieux plan cadastral, mais évidemment c'est l'usage établi c'est-à-dire la dénomination habituelle, qui prévaut.



Entre parenthèses, si « *l'Assaoudi* » est un toponyme à mettre en relation avec la vieille famille locale du nom d'Assaud, je n'ai rien trouvé question étymologie pour « *Lachière* » en un ou deux mots. Qui peut renseigner ?

Document n°10.1 : la carte de l'état-major en 1931-1932

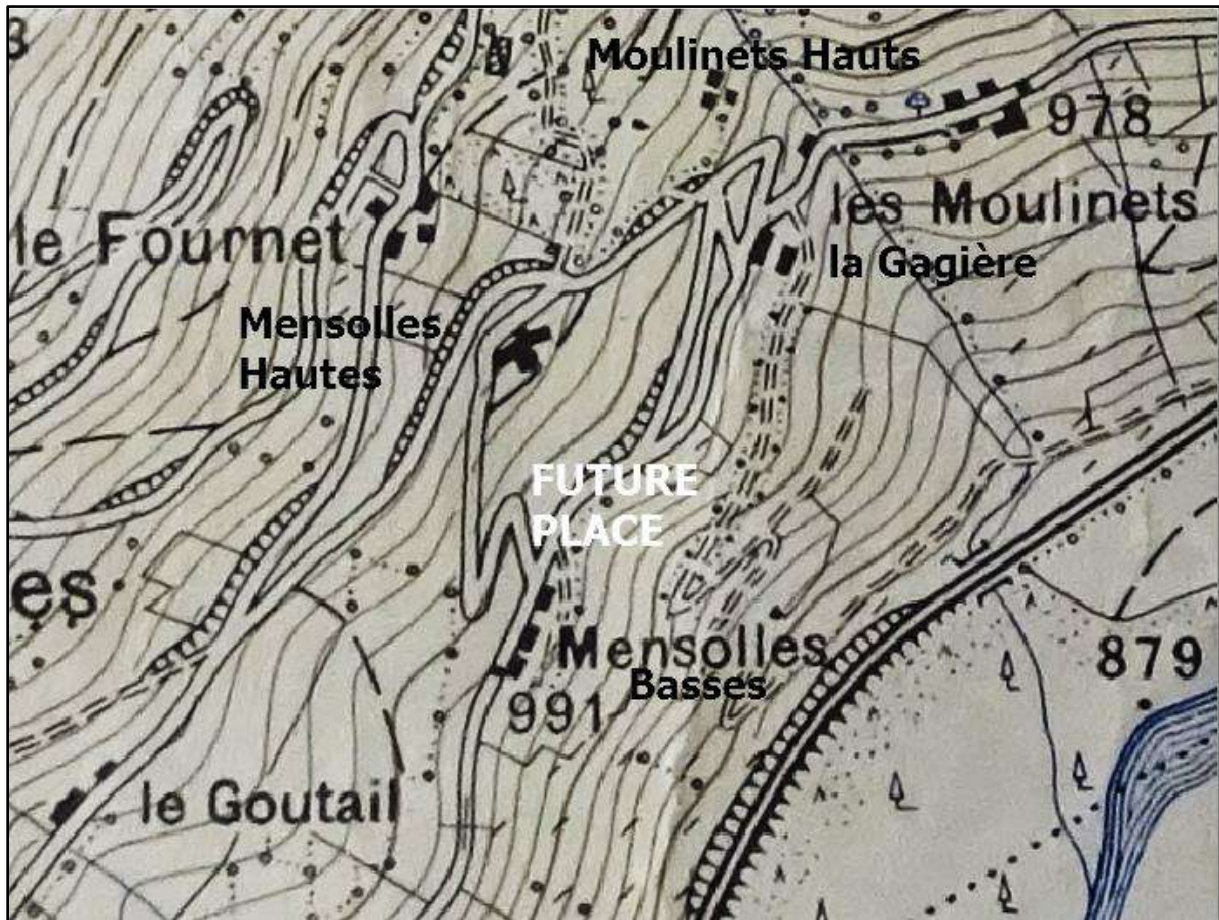


Collection personnelle.

Carte réalisée cent ans après le cadastre. Après 1870, la République est passée par là et a confectionné un réseau de routes carrossables. Les charrettes et bien plus tard les premières voitures vont en profiter. En bas à droite, la voie ferrée à deux voies et en bleu l'un des bras de la Durance.

Commentaire.

Document n°11.1 : la carte de l'état-major commentée



J'ai rajouté les noms des hameaux pour un repérage plus facile sur cette représentation un peu déroutante où le bâti (en noir) n'est pas forcément conforme à la réalité.

La voie desservant Pré Toscan est bien indiquée avec un départ en déblai : on a creusé le côté amont. L'itinéraire reliant les deux hameaux des Mensolles, qui reprend dans sa partie supérieure l'ancien chemin cadastré, fait un curieux zig-zag à son arrivée aux Mensolles Basses. Est-ce une erreur du cartographe ou tout simplement qu'il empruntait ce qui n'est plus aujourd'hui qu'un sentier passant derrière la nouvelle halle ?





## 2. L'apport des photos aériennes depuis la Seconde guerre mondiale

Document n°1.2 : le quartier en 1944



Capture d'écran du site [remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr).

Autre type de document. A partir de 1944 nous disposons de séries de photographies aériennes prises à intervalles réguliers, numérisées depuis quelques années. Cela permet de saisir les évolutions et les transformations du secteur qui nous intéresse. Celle-ci va sur ses 80 ans.

On repère facilement la route, les autres voies, les champs et le bâti.

Commentaire.



## Document n°2.2 : le quartier commenté en 1944



Une douzaine d'années après la carte de l'état-major. La route de ceinture, axe principal de Saint-Clément à Saint-Crépin, bien large avec ses déblais et remblais, attire l'œil. Cerclé entre les deux hameaux des Mensolles, aucun doute il s'agit bien de l'alambic.

S'il est là au sortir de la guerre, c'est qu'il l'était déjà dans les années 1930. Depuis quand, qui peut le dire ? Et la route qui dessert les Mensolles Hautes lui passe devant, comme de nos jours.

Document n°3.2 : l'année des grandes inondations (1957)



Les remblais de la route sont toujours bien visibles entre la future place et la Gagière. Y a-t-il déjà la cabane des cantonniers ? Est-ce ce rectangle sombre coincé entre la départementale et le départ de la montée de Pré Toscan ? La route départementale est plus foncée que les chemins de desserte : est-elle désormais goudronnée ? Il le semble. Un petit sentier unit l'alambic aux Mensolles Hautes.



Document n°4.2 : l'Assaoudi au printemps 1962



Au zoom. Dans cet espace encore agricole mais avec bien moins de vignes qu'au siècle précédent, l'alambic a changé de forme, de carré il est désormais rectangulaire, agrandi, ce qui est probablement à mettre en lien avec la date sur la porte d'entrée côté intérieur : 1958. Le toit est partiellement mâchuré et noirci, preuve de son utilisation.

La cabane des cantonniers apparaît bien, elle aussi rectangulaire et légèrement plus vaste que le bâtiment de l'alambic.

Document n°5.2 : l'Assaoudi durant l'hiver 1961-1962



Février 1962, un hiver jusque-là sans neige. L'avantage des clichés pris en hiver c'est qu'il n'y a pas les feuilles des arbres et arbustes, ce qui offre plus de visibilité au sol. On voit le mur en face des Mensolles Basses. Au croisement des trois voies, à droite de l'alambic, on discerne les ombres de hauts poteaux (électricité ou téléphone ?), et en aval l'ancien cheminement piétonnier montant de l'Isclette.



Document n°6.2 : l'été 1968



En bordure d'un cliché photographique, le dernier d'une bonne définition. Le tracé de la petite route passant devant l'Assaoudi est plus net, tout comme la présence de la cabane des cantonniers. Une voiture circule sur la route et une première maison a été construite, anticipant le renouveau du quartier. La bordure amont de la future place est partiellement occupé par de gros arbres, des feuillus, et l'alambic est coincé dans un bois.

Réotier et ses vignes semblent être dans un temps immuable, aux antipodes de ce qui se passe en ville, des événements de Mai 1968 et de la modernité.

Document n°7.2 : une douzaine d'années après



A une quarantaine d'années de notre présent désormais. A part la construction d'une habitation en face des Mensolles Basses dont je salue les propriétaires, rien de nouveau. L'alambic disparaît plus encore sous la végétation comme le chemin des Mensolles Hautes d'ailleurs. La broussaille gagne du terrain.



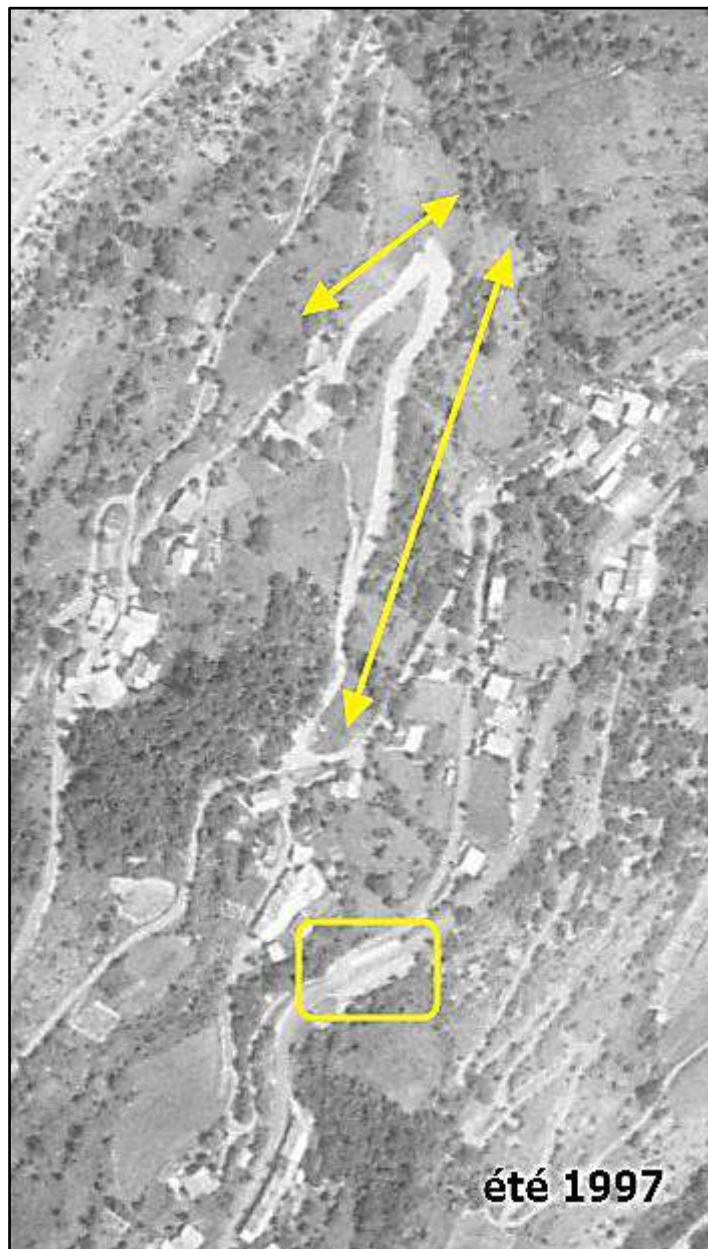
Document n°8.2 : il y a une trentaine d'années, premiers remblais



Cerclé en jaune, ce sont les premiers remblais qui ont été déposés en aval de la route départementale, et objectivement les prémices de la réalisation de la place. Aux alentours, les constructions individuelles s'ajoutent les unes aux autres.

### 3. La création et l'aménagement de la place

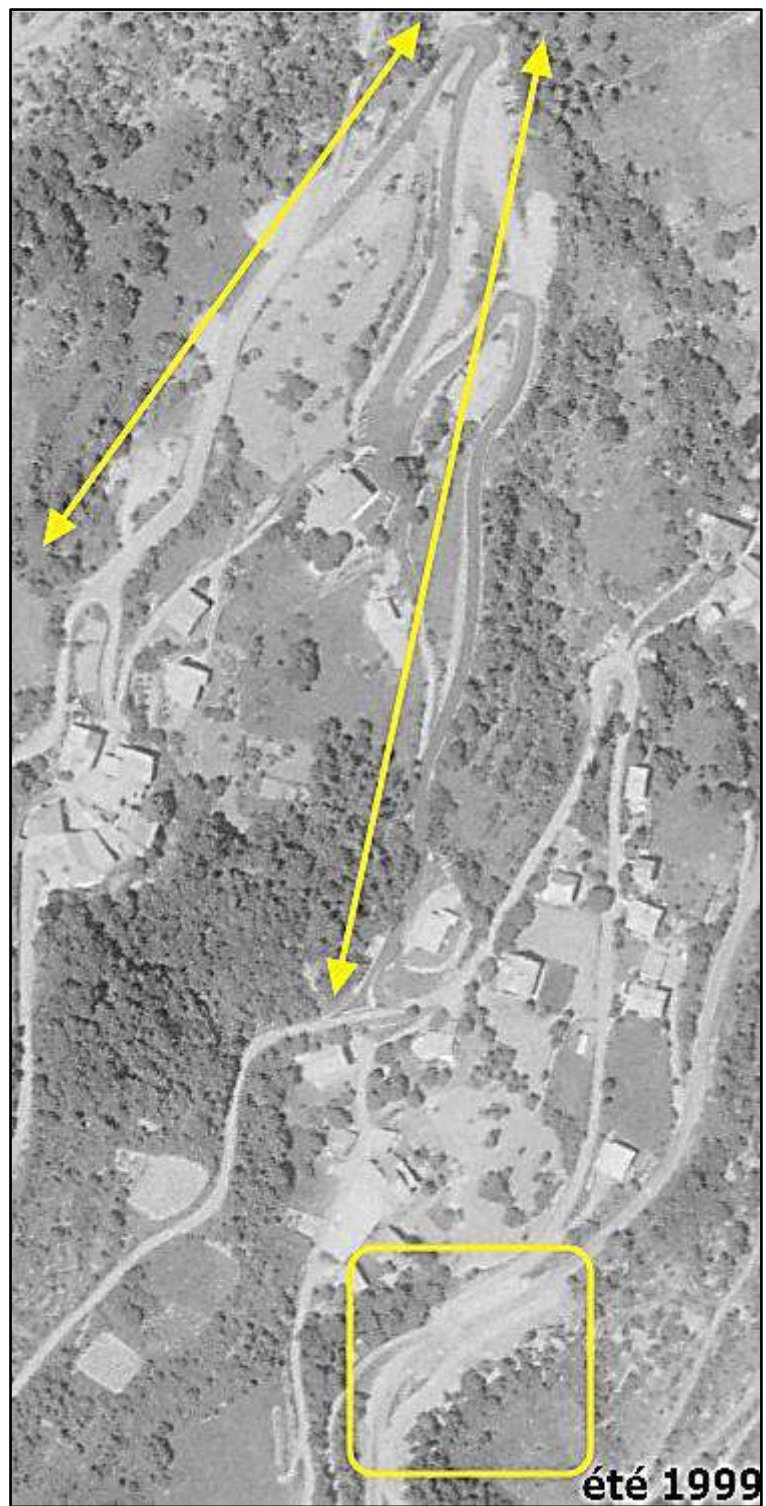
Document n°1.3 : fin des années 1990 : remblais massifs



Quelques années plus tard, presque le temps de traverser une nouvelle décennie, voici des remblais déposés cette fois-ci sous l'arrivée de la route de Pré Toscan, évidemment en lien avec la réalisation d'une liaison directe pour la mairie par l'aval (flèches jaunes). Réotier a été remis en mouvement.



Document n°2.3 : 1999, nouveaux remblais



Bientôt le changement de millénaire. Poursuite de la desserte nouvelle des hameaux en amont de la mairie jusqu'à la route des Casses, et donc extension de la zone de remblais qui s'avance dans la pente bien en avant de la voie départementale.

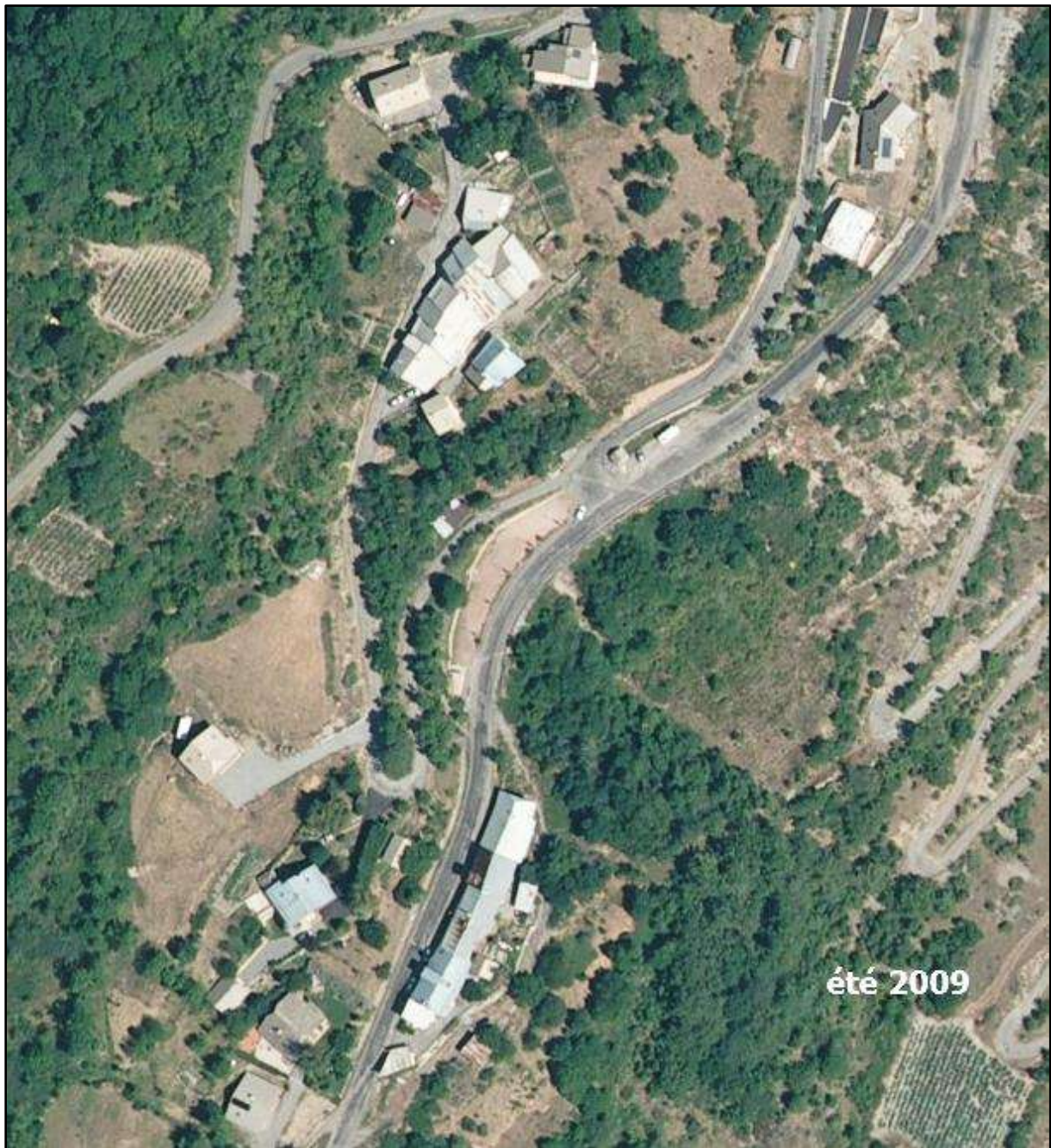
Document n°3.3 : l'été de la grande sécheresse (2003)



L'alambic est devenu invisible. La route de ceinture a été déplacée côté aval avec glissière de sécurité, d'où un virage moins prononcé mais surtout la création d'un terrain utilisable de part et d'autre de celle montant aux hameaux et à la mairie. La place est là et bien là, mais est-elle aménagée ? A l'autre extrémité, on remarque les poubelles. Est-ce tout ? C'était il y a vingt ans.



Document n°4.3 : l'Assaoudi il y a une petite quinzaine d'années (2009)



Une image bien plus nette que les précédentes, la couleur aidant. Les deux teintes du toit de l'alambic, la vision claire et nette de la place avec sa délimitation amont et l'arrêt de bus côté Mensolles Basses, les petites constructions à l'amorce de la montée de Pré Toscan et le parking voitures côté Gagière. La place est là et aménagée, les traits fins à intervalles réguliers étant l'ombre portée par les lampadaires : les lieux sont éclairés.

## Document n°5.3 : l'image Google de 2010 (1)



Capture d'écran du site Google Maps, application Street View.

Poursuite de notre recherche à partir du numérique. La Google Car arrive sur la place depuis les Moulins, on est en hiver (janvier 2010) elle est déserte. De gauche à droite, bas-côté de la RD 38, la glissière de sécurité, la chaussée, la place enneigée agrémentée de lampadaires, le mur de soutènement amont, le chemin montant aux Mensolles Hautes, le bâtiment de l'alambic et enfin la côte embroussaillée.

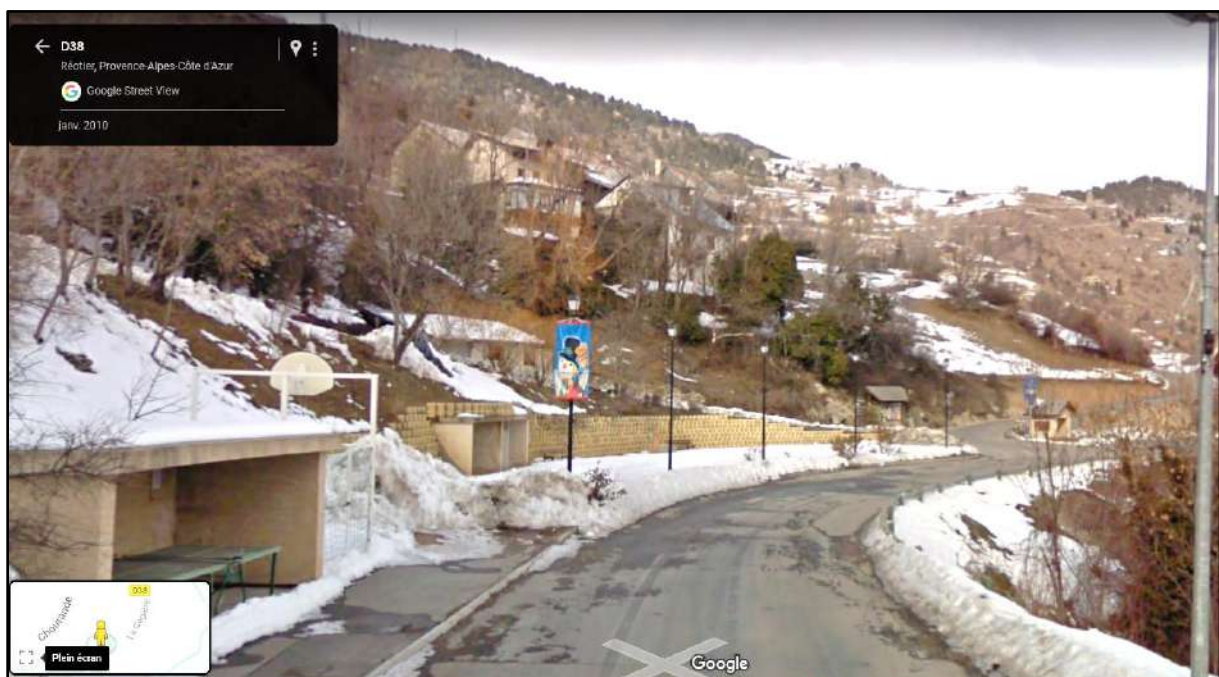


Document n°6.3 : l'image Google de 2010 (2)



Demi-tour, vue de l'autre côté. Panneaux de signalisation en bois, muret, édicule avec carte du canton et panneau d'affichage, et au centre décoration de Noël, autre édicule (abri pour la cabine téléphonique), jardinière, mur de pierre et parking pour voitures.

Document n°7.3 : l'image Google de 2010 (3)



Arrêt de bus avec table de ping-pong, panier de basket et édicule semi-enterré en bordure de place, quelques rosiers sous les lampadaires.

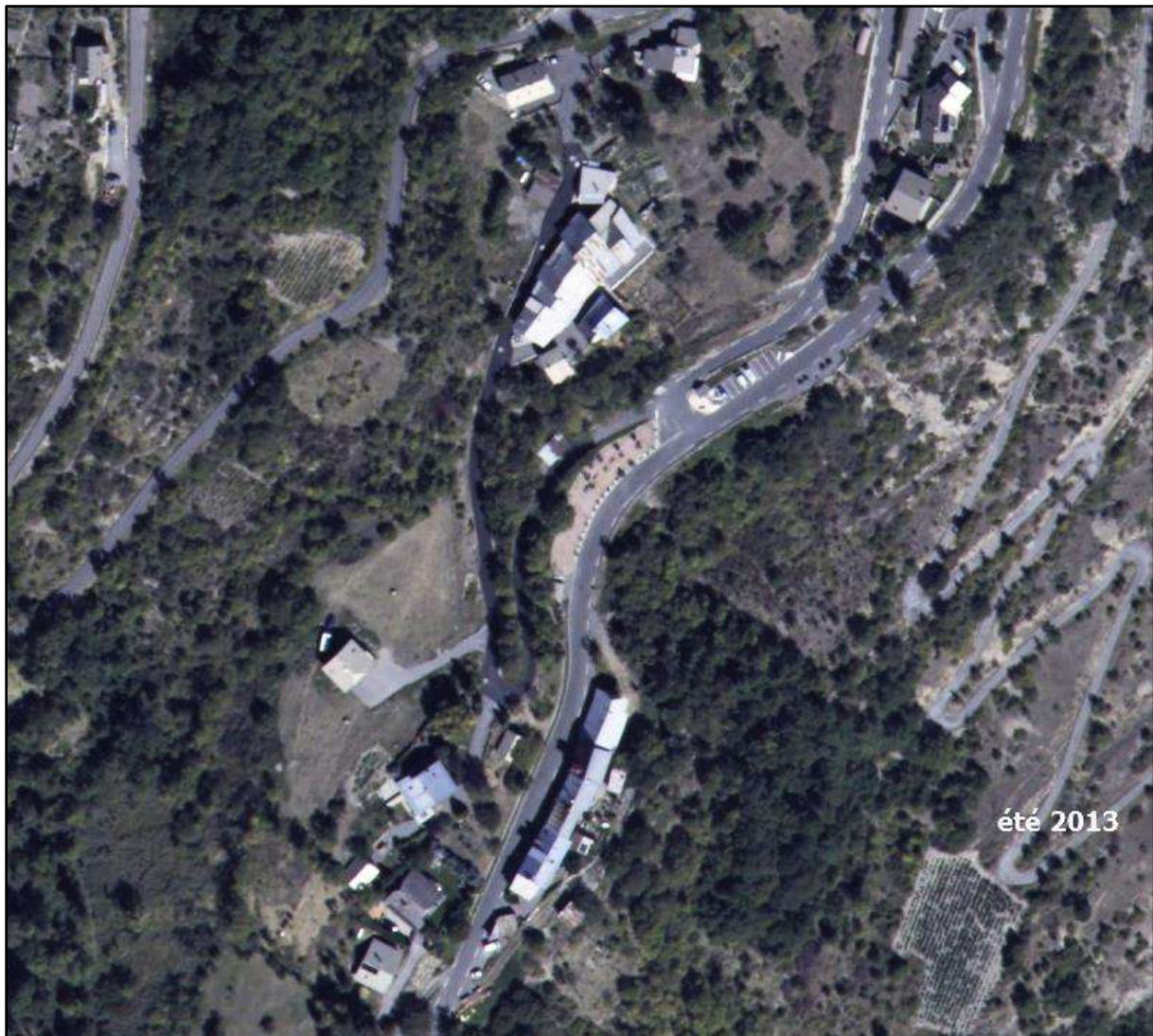
Document n°8.3 : l'image Google de 2010 (4)



L'abri ouvert et semi-enterré avec en amont une charrette bleue couchée dans la pente (élément de décor ?), un banc, la fontaine, un autre banc et un « *mur fantaisie* » surmonté d'arbustes dissimulant en partie le bâtiment de l'alambic. Bref un lieu de convivialité à la belle saison.



Document n°9.3 : une image d'il y a dix ans



Dernière image du site [remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr).

La place elle-même semble mieux bordée, quatre arbres sont venus l'agrémenter, le parking des voitures et la route sont bien délimités par une signalétique horizontale blanche, et le revêtement au sol devant le local de la cabine a été refait.

Document n°10.3 : l'image Géoportail actuelle (2018)



Image aérienne avec une autre couche d'information, le parcellaire cadastral, qui permet de distinguer parcelles privées et terrain public, qu'il soit communal ou départemental.



Document n°11.3 : l'image Google actuelle (2023)



C'est tout récent, quelques semaines à tout casser. Une nouvelle maison vient d'être bâtie au-dessus du parking, et surtout pour ce qui nous intéresse la halle du jeu de boules est placée ainsi que le panneau d'affichage électronique (petit carré noir). Pour le reste, ce ne sont que les noms des voies surimposés.

## 4. Une place conviviale

Document n°1.4 : jeu de boules au printemps



Il ne fait pas encore bien chaud, mais les jours de boules occupent déjà la place.



Document n°2.4 : après une journée patrimoniale



La municipalité paye l'apéro aux membres d'une association qui viennent de débroussailler un sentier.

Document n°3.4 : journée conviviale pizza



Capture d'écran du site [reotier.fr](http://reotier.fr).

Le comité des fêtes « *Le Grand Serre* » a organisé une paella rassemblant 110 personnes.



Document n°4.4 : panneau lumineux annonçant la Fête de la Musique



Panneau lumineux sur la place de l'Assaoudi justement.

## Document n°5.4 : la soirée de la Fête de la Musique



Là encore plus d'une centaine de personnes pour se rassembler, discuter, se restaurer et danser avec la musique du disc-jockey.

Pour terminer, rassemblons toutes ces infos liées à l'évolution des lieux sous forme d'une chronologie.



## 5. Une chronologie

- jusqu'au XIXème siècle : des vignes traversées par des chemins
- fin du XIXème siècle : la République construit la route carrossable
- années 1930 ou avant : élévation du bâtiment de l'alambic
- 1939 : les réfugiés espagnols élargissent la route
- années 1950 : édification de la cabane des cantonniers
- années 1950 : agrandissement de l'alambic
- années 1950 : goudronnage de la route départementale
- fin des années 1960 / 1970 : premières maisons individuelles
- fin des années 1980 : premiers remblais limités
- fin des années 1990 : remblais massifs
- début des années 2000 : déplacement de la RD 38
- début des années 2000 : aménagement de la place de l'Assaoudi
- début des années 2000 : installation de poubelles et d'un arrêt de bus
- années 2000 : amélioration de la place, création d'une fontaine
- années 2000 : création d'un parking et d'une cabine
- années 2010 : amélioration de l'aménagement (signalétique)
- années 2020 : installation d'une halle sur la place

Commencé dans le temps long mais pas immobile de la civilisation paysanne de montagne, ce petit voyage dans le temps a mis l'accent sur les nouveautés, sans s'arrêter sur ce qui s'étiôle et disparaît.

La crise du monde agricole de la montagne au XIXème siècle et durant la première moitié du XXème siècle, marquée par l'effondrement démographique de Réotier (passage de 600 à 120 h en un gros siècle), transforme le paysage traditionnel : abandon de la plupart des vignes, embroussaillage et boisement des anciennes parcelles cultivées.

Mouvement long et lent qu'on perçoit moins facilement que les nouveautés d'une société moderne : la route qui prend de plus en plus d'importance, physiquement, symboliquement et en termes de circulation, l'urbanisation (relative), et une volonté municipale de créer et équiper une vraie place à la porte d'entrée principale des hameaux de Réotier, porte d'entrée qu'empruntent quotidiennement la plupart des Roteirolles.